

République Française

Département  
des Ardennes

# Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la commune de Château-Porcien

Envoyé en préfecture le 11/09/2023

Reçu en préfecture le 11/09/2023

Publié le

ID : 008-210800983-20230908-20230909-DE

Berger  
Levrault

Séance du 08/09/2023

- Nombre de membres présents : 8
- Nombre de membres représentés : 4
- 15 membres afférents au Conseil Municipal.
- 15 membres en exercice.
- 12 membres ont pris part à la délibération.

Date de la convocation : 04/09/2023  
Date d'affichage : 04/09/2023

## Objet de la délibération : **2023-09-09** **Travaux Eglise Saint-Thibault**

Présents: M. Didier SIMON, Mr Pascal BALLAN, Mme Marie-Chantal CORNET, Mme Monique POURU, M. Jean-Pierre COUTTIN, Mme Céline ARTICLAUT, Mme Françoise MAILLOT, M. Jean-Luc LEGROUX,

Absents excusés : Mr Patrick PERESSON, Mme Nelly MARCHAND, Mme Nadine BOJANEK donne pouvoir à Mr Pascal BALLAN, Mme Ariane SAULNIER donne pouvoir à Céline Articlaut, Mr Ghislain BRIQUET, Mr Laurent PERONNET donne pouvoir à Mme Marie-Chantal CORNET, Mme Sophie HEDOIN donne pouvoir à Mr Didier SIMON

Secrétaire de séance : Céline ARTICLAUT

Le 8 septembre 2023 à 20 heures, le conseil municipal s'est réuni en lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur SIMON, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 4 septembre 2023.

Mr le Maire expose au conseil municipal le diagnostic patrimonial de l'Eglise Saint-Thibault.

Tranche 01 : Restauration du chœur et des deux transepts pour un coût de 1 063 200€ TTC  
Tranche 02 : Restauration du clocher pour un coût de 609 600€ TTC  
Tranche 03 : Restauration de la nef pour un coût de 688 800€ TTC  
Soit un total de 2 361 600€ TTC.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
Décide

- D'autoriser Monsieur le Maire à engager les démarches pour entreprendre les travaux de restauration.
- De solliciter les subventions que la Commune pourrait obtenir dans ce dossier.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents

Vote :  
Contre : 0  
Abstentions : 0  
Pour : 12

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le:  
et publication ou notification  
du

Fait en séance et les membres  
présents ont signé après lecture.  
Suivent les signatures.

Pour extrait conforme  
Le Maire,

